

34

S'assurer que les expertises psychologiques, psychiatriques et pédopsychiatriques soient effectuées par des praticien-ne-s formé-e-s et spécialisé-e-s

ÉTAT

DES LIEUX

Il arrive encore trop souvent que les victimes de viols ou d'agressions sexuelles (ou leurs parents quand il s'agit d'enfants victimes) nous rapportent des techniques de soins hors cadre scientifique, ainsi que des propos inadaptés tenus par des experts psychologiques, psychiatriques et pédopsychiatriques.

Nous avons également eu connaissance de rapports d'expertise psychologique, psychiatrique ou pédopsychiatrique effectués sans que le/la praticien-ne ait reçu la personne ayant été victime.

REVENDEICATION DU CFCV

Nous demandons que les expertises psychologiques, psychiatriques et pédopsychiatriques soient effectuées par des praticien-ne-s formé-e-s et spécialisé-e-s sur le psychotraumatisme et sur les mécanismes des violences sexuelles.